

Appel aux dons 2017-2018 : les Brayauds ont besoin de vous !

Ami(e)s des Brayauds,

Plus que jamais les Brayauds ont besoin de votre soutien. Face à la réduction significative des subventions publiques, nos activités de diffusion sont en danger.

Si vous êtes imposable, vous pouvez considérablement nous aider en faisant un don déductible de vos impôts, qui vous offrira les mêmes avantages que la carte d'adhérent(e) des Brayauds-CDMDT 63.

La loi vous permet, si vous nous faites un don, de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Au lieu d'adhérer (34,50€), donnez 100€ et déduisez 66€ !

Si vous êtes imposable et nous faites un don de 100€ (il ne s'agit que d'un exemple), vous pouvez déduire 66€ de vos impôts grâce au reçu fiscal que nous vous remettrons.

Au final, vous aurez dépensé 34€, soit quasiment le prix de l'adhésion, aurez une carte donateur qui vous confère exactement les mêmes avantages que l'adhésion et aurez aidé les Brayauds à pérenniser leurs activités.

Vous souhaitez faire un don supérieur à 100€ ? C'est possible !

Peu importe le montant versé, le régime fiscal vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de la somme concernée.

Exemples		
Don	Déduction	Coût réel
100€	66€	34€
150€	99€	51€
200€	132€	68€
300€	198€	102€
500€	330€	170€

Quelles sont nos activités ?

Une école de musique dynamique avec 6 formateurs salariés pour 75 élèves (enfants et adultes) ; du travail de collectage ; une saison culturelle ; des stages reconnus internationalement ; des repas de pays ; trois festivals *Les Volcaniques*, *Comboros* (Saint Gervais d'Auvergne) et *Traces de danse* (Clermont-Ferrand & son agglomération) ; un réseau TRADAMUSE de sensibilisation aux musiques et danses traditionnelles auprès des intervenants en école primaire qui touche près de 11 000 personnes chaque année ; des interventions en milieux scolaires axées sur la découverte du patrimoine et la sensibilisation aux musiques traditionnelles ; une riche vie associative au Gamounet, ensemble architectural vigneron des XVII et XIXème siècles entièrement rénové et entretenu : 21 groupes de musique, enregistrement de plusieurs disques ces dernières années (Bourrées du Massif Central volume 1 & 2, Komred, Airbag, l'Armoire Bleue, Gravenoire, La Perdrix Rouge, La Vielha, Bardane Trio & Quartette...), retrouvez toutes nos activités, soutenues par l'AMTA, la Ville de Saint-Bonnet, la Communauté de communes Riom Limagne & Volcans, la Ville de Clermont-Ferrand, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes sur :

<http://www.brayauds.fr>

À quoi servira votre don ?

☒ A nous aider dans nos projets associatifs de diffusion: programmation des festivals *Les Volcaniques*, *Comboros* et *Traces de danse*, enregistrement du 3ème CD de Komred, publication d'une compilation reflétant 30 ans de production discographique...

☒ A contribuer plus généralement au développement de notre lieu d'accueil, de sauvegarde et de diffusion (le Gamounet), à défendre une démarche d'Éducation Populaire, à favoriser la formation et la sensibilisation des plus jeunes de notre région (école de musique, orchestre à l'école de Marsat)...

Pour nous aider, n'hésitez pas à vous adresser à un bénévole de l'association.

Les Brayauds vous remercient pour votre soutien !